



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 20 novembre 2014

Publié le 28 novembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 68

ABSTENTION : 3

CONTRE : 2

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT
M. Pierre PRIBETICH
M. Patrick CHAPUIS
Mme Nathalie KOENDERS
M. Rémi DETANG
Mme Catherine HERVIEU
M. José ALMEIDA
M. Jean-François DODET
M. François DESEILLE
Mme Colette POPARD
M. Michel JULIEN
M. Frédéric FAVERJON
M. Didier MARTIN
M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-Patrick MASSON
Mme Badiâ MASLOUHI
M. André GERVAIS
M. Benoît BORDAT
M. Charles ROZOY
M. Jean-Claude GIRARD

M. Patrick MOREAU
M. Abderrahim BAKA
Mme Stéphanie MODDE
Mme Françoise TENENBAUM
Mme Christine MARTIN
Mme Danielle JUBAN
Mme Lê Chinh AVENA
M. Georges MAGLICA
M. Joël MEKHANTAR
Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Jean-Yves PIAN
Mme Anne ERSCHENS
M. Laurent BOURGUIGNAT
Mme Catherine VANDRIESSE
Mme Chantal OUTHIER
M. Emmanuel BICHOT
Mme Frédérique DESAUBLIAUX
M. Hervé BRUYERE
Mme Louise BORSATO
M. Louis LEGRAND

M. Patrick ORSOLA
Mme Florence LUCISANO
M. Jean DUBUET
M. Gaston FOUCHERES
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Jean-Philippe MOREL
M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Corinne PIOMBINO
M. Jean-Louis DUMONT
M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Frédéric COURT
Mme Anaïs BLANC
M. Damien THIEULEUX
Mme Michèle LIEVREMONT
M. Gilbert MENUET
Mme Noëlle CABBILLARD
M. Cyril GAUCHER.

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
M. Christophe CHEVRIAU

Membres titulaires absents :

M. Jean ESMONIN
M. François HELIE
Mme Sandrine RICHARD
M. Thierry FALCONNET
Mme Claudine DAL MOLIN
M. Roland PONSAA

M. Michel ROTGER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
Mme Hélène ROY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Danielle JUBAN
Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS
M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Christophe CHEVRIAU.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - DIJON HABITAT - Demande de subventions PLH : acquisition VEFA de 48 logements (32 PLUS, 16 PLAi ANRU), rue André Colombar à Dijon

DIJON HABITAT va réaliser l'acquisition en VEFA de 48 logements certifiés « RT 2012 – 10 % » au sein d'un programme de promotion immobilière dénommé « SCI Elisabeth de la Trinité », rue André Colombar à Dijon. Cette opération a été financée par le Grand Dijon au titre de sa Délégation 2013 de gestion des aides à la pierre.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, DIJON HABITAT, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de :

- 416 000 € au titre des PLUS,
 - 252 000 € au titre des PLAi,
- représentant 9,29 % du coût prévisionnel TTC (7 191 522,43 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose également sur une subvention de l'ANRU à hauteur de 397 642 € ainsi que sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura recours à l'emprunt.

Conformément aux dispositions de la Charte communautaire, cette opération fait l'objet de réservation de 9 logements (6 PLUS, 3 PLAi) dont l'attribution devra respecter les priorités adoptées par le Grand Dijon.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer à DIJON HABITAT – 2 bis rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 DIJON cedex-**, pour l'opération d'acquisition en VEFA de 48 logements (32 PLUS, 16 PLAi), situés « SCI Elisabeth de la Trinité », rue André Colombar à Dijon, **deux subventions d'un montant de 668 000 €**, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention communautaire :
 - 416 000 € au titre des PLUS,
 - 252 000 € au titre des PLAi ;
- **de dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- **de dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par DIJON HABITAT, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.